



FICHE D'IDENTIFICATION MANDATAIRE

Compte ouvert au nom de.....

Sous le numéro.....

MANDATAIRE :

- Nom :
- Prénom :
- Profession :
- Numéro carte d'identité, passeport ou permis de conduire :
- Délivrée à :
- Le

SIGNATURE MANDATAIRE

POUR AUTENTIFICATION (nom et prénom, compte et signature du mandant)

PROCURATION

Je (nous) soussigné (s)

Donne (nt) par la présente procuration AVEC /SANS pouvoir de substitution à
..... mandataire agissant

- dont le spécimen de signature a été apposé ci-dessous en ma présence et qui accepte à l'effet de faire en mon nom et pour mon compte toutes opérations généralement quelconques avec la Banque Communautaires et Agricole du Burundi ci-après dénommée « la Banque » et notamment :
- Effectuer sur les fonds qui figurent ou figureront aux comptes existants ou à ouvrir toutes opérations généralement quelconques, notamment tous retraits ou transferts de fonds sans limitation de montants,
- Approuver les comptes, les faire clôturer, en retirer ou en payer le solde
- Rendre le ou les comptes débiteurs.
- Emettre, souscrire, accepter, domicilier, endosser et acquitter tous effets de commerce ou chèques.
- Remettre, à l'escompte ou à l'encaissement tous chèques ou effet de commerce, les retirer même avant la présentation ou à l'échéance ; modifier le montant ou les modalités, accorder toutes prorogations, dispenser la Banque des formalités que la loi impose au porteur.
- Retrait des carnets de chèques ou autres moyens de paiements
- Recevoir tout courrier de la Banque y compris les recommandés, ordonner toute modification d'adresse en ce compris la tenue du courrier à disposition aux guichets de la Banque.
- Louer tous coffres-forts ; résilier ou proroger les baux existants ; déposer dans ces coffres-forts ou y retirer tous objets ou valeurs ; faire ouvrir ces coffres par forage.
- Traiter toutes opérations de commission, de consignment ou d'avances sur marchandises ou sur produits.
- Décès : En cas de décès, les actes et opérations faits par mon (mes) mandataire (s) avec la Banque jusqu'au moment où mon décès aura été porté à sa connaissance, lieront mes héritiers ou ayant-droits dans les mêmes conditions où ils m'auraient lié.

- Révocation

La présente procuration restera valable vis à vis de la Banque jusqu'à réception par celle-ci d'une révocation formelle dûment signée par moi (nous), la preuve de l'heure et de la date de réception étant à ma (notre) charge.

Les frais d'enregistrement et autres qui pourraient résulter des présentes sont et resteront à ma (notre) charge.

Fait à le 20.....

Le mandant

Le (s) mandataire (s)

Pour la banque :

Nom et Signature